

Le 2 mai, journée des patrons

Après le 1^{er} Mai, la journée des revendications salariales, le patronat luxembourgeois représenté par l'UEL, résume ses revendications dans son *Rapport programmatique*.

La communication moderne oblige. Rien n'est laissé au hasard pour le rituel qui se répète pour la 3^e année consécutive : l'entrepreneuriat luxembourgeois, composé de toutes les fédérations patronales, présente son programme détaillé, une synthèse de son programme, un communiqué de presse ainsi que les feuilles de style informatisées. Parfait.



Les échos

«Compétitivité = énergie à bas prix»

Le Grand-Duché s'est engagé à réduire de 28 % les émissions de gaz à effet de serre. Un programme ambitieux.

Les membres de l'UEL rappellent que les secteurs de l'industrie et de la production d'électricité ont réussi à faire baisser les émissions de CO₂ de quelque 55 % par rapport à 1990. Le 2^e plan d'allocation (2008-2012) ne peut trouver l'assentiment de l'UEL dans la mesure où les indus-

Quant au fond. Le *Rapport programmatique* de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) est placé sous le signe de la compétitivité.

Un credo qui s'énonce de la façon suivante : «La croissance économique n'est pas perçue comme une fin en soi, mais comme un préalable indispensable au financement du progrès social et à la pérennisation des systèmes de sécurité sociale dans un souci de renforcement de la cohésion sociale», pourrait être tiré directement d'un tract syndicaliste.

Un statut unique qui se discute toujours

Les différences apparaissent rapidement : «L'actualité met en exergue l'introduction du statut salarié unique». Michel Wurth, le président de l'UEL, constate que la neutralité financière, pourtant promise par le Premier ministre lors des travaux de la conférence tripartite, donnerait lieu à au moins 55 millions d'euros de frais supplémentaires au seul titre de la continuation des salaires à charge des employeurs en cas de maladie (LFZ). Le patronat ajoute une proposition pour parer aux risques de l'absentéisme : la création d'une mutuelle pour les entreprises. Le gouvernement aurait compris et réconfirmé que le principe de la neutralité financière serait appliqué. Les devoirs à domicile du gouvernement comprennent désormais la solution du problème des heures supplémentaires à sur-coût zéro. Si l'UEL n'a pas présenté des mesures fiscales, la seule exception s'appliquerait pour le régime des heures supplémentaires qui pourraient être dotées d'un nouveau régime fiscal.

Malgré la croissance économique soutenue, le chômage a dépassé une barre symbolique en atteignant



Photo : arcelor

Michel Wurth est le premier porte-parole de l'Union des entreprises luxembourgeoises.

10 045 personnes sans emploi, au 31 mars 2007, alors que le patronat a créé 11 327 postes en 2006.

On ne peut pas tout avoir. Selon Michel Wurth, «un système perfor-

mant de protection sociale doit admettre que de l'autre côté davantage de flexibilité soit admise en matière de droit du travail». La réponse s'appellera à l'avenir «flexi-

curité», ce que la Commission européenne entend réaliser avec l'introduction de son *Livre vert*.

Jean Rhein

tries luxembourgeoises seraient défavorisées par rapport aux concurrents européens.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, l'UEL estime que les objectifs dépassent de loin le potentiel luxembourgeois. L'UEL envisage de proposer la mise en œuvre de productions en dehors des frontières nationales.

Ouverture aux non-Luxembourgeois

L'UEL constate le décalage entre les étrangers contributeurs de la production de richesse et les Luxembourgeois, prioritairement actifs dans la Fonction publique, disposant seuls du pouvoir politique décisionnel.

Selon le *Rapport programmatique*, ce risque de clivage sociétal constitue le défi majeur pour le Luxembourg. L'UEL propose par conséquent l'ouverture de la Fonction publique aux ressortissants communautaires. Elle voit également la nécessité d'harmoniser les statuts du salarié privé et de la Fonction publique.

L'attribution de la double nationalité ne doit pas devenir un prétexte pour rendre l'accès à la nationalité luxembourgeoise encore plus difficile.

La libre circulation des travailleurs doit être rendue possible aux ressortissants de tous les États membres de l'UE.

Responsabilité sociale ou sociétale?

Un groupe de travail de l'UEL, sous la direction d'Erny Lamborelle, se chargera de l'élaboration d'une position cohérente.